

# Association Poivre MLC

## RAPPORT MORAL pour l'année 2016

Assemblée générale du 19 janvier 2017.

Mesdames, Messieurs, cher-es adhérent-es, sympathisant-es, partenaires, ami-es,

L'association Poivre MLC a été créée en octobre 2015, afin de promouvoir une autre manière d'échanger et de consommer, plus humaine, plus écologique et plus éthique, pour :

- permettre aux citoyen-nes de s'appropriier les enjeux de l'économie et de la finance,
- relocaliser l'économie et dynamiser l'activité et l'emploi,
- encourager les entreprises et les consommateurs à respecter certaines valeurs écologiques et sociales,
- favoriser l'accès de tous à des produits de qualité et à une consommation responsable,
- développer de la solidarité locale. Créer du lien social autour d'un système d'échanges marchands commun.

Pour cela, un projet de mise en place d'une monnaie locale complémentaire (MLC) est en cours d'élaboration et nous souhaitons rendre compte ici de l'avancement du projet sur le plan des orientations choisies pour la mise en œuvre du projet ainsi que sur l'organisation à venir de l'association.

Tout d'abord, il nous semble important de rappeler les valeurs qui nous animent et qui doivent structurer la vie de l'association. Elles sont énoncées dans la Charte de l'association Poivre MLC, document fondateur que doit signer et respecter tout membre.

- **L'initiative citoyenne** : c'est-à-dire la capacité et la responsabilité et chacun-e d'entre nous d'agir, à notre niveau, pour changer les choses ;
- **Le respect de l'environnement et de la personne** : par la relocalisation de l'économie et le choix d'une économie responsable ;
- **La solidarité, le lien social** : en favorisant la coopération plutôt que la compétition, notamment à l'échelle d'un territoire de vie ;
- **La participation de toutes les parties prenantes** : c'est-à-dire de permettre à chacun-e de participer aux choix et décisions concernant le projet.

Le déroulement détaillé des activités est présenté dans le rapport d'activités, mais nous pouvons tracer ici les grandes lignes de ce qui a été fait depuis la création :

### **Rapport avec les adhérent-es**

Nous avons démarré l'association avec 4 membres constituant le bureau de l'association. Ce choix a permis de travailler de manière plus efficiente à compiler et capitaliser les expériences d'autres MLC en circulation, afin de définir les grandes orientations de la MLC que nous souhaitons créer pour notre territoire.

Au cours de l'année 2016, d'autres adhérent-es nous ont rejoints, soit pour suivre le projet, soit pour s'impliquer dans sa mise en œuvre. Au 31/12/2016, le nombre d'adhérent-es à jour de cotisation est de 13.

### **Liens de l'association avec l'extérieur**

Nous avons été lauréat de l'appel à projets Economie Sociale et Solidaire (ESS) du Grand Angoulême en 2016, et avons ainsi obtenu une subvention de 6000€ pour démarrer la mise en place du projet.

Nous avons par ailleurs eu l'occasion de présenter le projet dans ses grandes lignes à diverses occasions en direction du grand public ainsi que des collectivités. Ce sont notamment ces événements qui nous ont permis de trouver de nouveaux adhérent-es et sympathisant-es.

Des contacts informels ont pour le moment été pris auprès de certaines collectivités : Angoulême, La Couronne...

Il en est de même avec les professionnel-les qui ont notamment été sollicités de manière informelle au cours de l'année 2016 afin de construire l'argumentaire qui permettra d'aller démarcher les futur-es professionnel-les qui utiliseront la MLC.

### **Autres intervenants**

Deux prestataires extérieurs ont à ce jour été sollicités pour appuyer l'association sur deux points primordiaux. D'abord sur la démarche participative du projet, pour laquelle l'**association Triangles** nous apporte son expertise. Egalement sur la communication et le lancement de la MLC, pour laquelle nous avons fait appel à l'**agence Maïa**. A ce jour, ces prestations n'ont pas encore été formellement contractualisées, mais elles devraient l'être très rapidement.

### **Orientations du projet de MLC**

Le travail du bureau a permis d'établir les bases de la MLC que nous souhaitons créer et de son fonctionnement, à savoir :

- le démarrage avec une **monnaie papier**, dans un but pédagogique afin de poursuivre l'objectif permettre à chacun-e de s'approprier les enjeux de l'économie et de la finance. Toutefois, l'utilisation d'une **monnaie électronique** en complément nous semble indispensable à mettre en place par la suite afin de faciliter les échanges notamment interprofessionnels
- la **fonte**, c'est-à-dire la perte de la valeur de la monnaie dans le temps, qui permet de favoriser la circulation de la monnaie (et non sa thésaurisation), ne sera pas mise en place au démarrage. La question pourra toutefois être reposée ultérieurement, si les parties prenantes en ressentent le besoin
- l'**ouverture du projet** en dépassant le cercle de professionnel-les déjà engagé-es ou militant-es et en permettant à celles et ceux **qui s'engagent dans une démarche responsable** (sur le plan environnemental, social et de partenariat local) de participer au projet
- la **prise de décision par consentement**, permettant de lever toutes les objections raisonnables
- l'organisation de l'association par **groupes de travail sur des thématiques** plutôt que par collègues d'acteurs. Autour d'un **groupe de coordination/pilotage** composé de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, des thématiques seront proposées mais restent évolutives, selon les besoins et aussi selon l'intérêt des membres.

### **Perspectives à venir**

Cette année 2017 est cruciale pour l'association car nous avons prévu le lancement de la MLC pour le mois de novembre, à l'occasion de la semaine de la finance solidaire. Depuis la fin de l'année 2016, nous avons pris le tournant de l'ouverture et la participation d'un plus grand nombre d'adhérent-es et de sympathisant-es, par opposition au travail en équipe restreinte du démarrage.

C'est d'ailleurs l'un des objectifs de l'Assemblée Générale d'aujourd'hui : proposer une organisation qui permette à chacun-e de trouver sa place et de s'impliquer pleinement dans la mise en place du projet.

Pour cela nous proposons les thématiques suivantes qui pourront constituer les groupes de travail. Ils sont ouverts à tous ceux et celles qui veulent s'investir, ponctuellement ou dans la durée. Ces groupes sont durables ou éphémères. Voici quelques propositions (non obligatoires et non exhaustives) :

- ✓ **Fabrication de la monnaie** : pour travailler sur les prestataires pouvant fabriquer la monnaie, les niveaux de sécurité pour éviter la falsification, etc.
- ✓ **Communication** : pour travailler sur la stratégie de communication autour de la MLC (visuel, charte graphique, logo, nom de la MLC, illustration des billets, outils de communication à destination des professionnel-les...)
- ✓ **Démarchage** : pour travailler sur le démarchage des futur-es adhérent-es (particuliers et professionnel-les), notamment sur les argumentaires, les outils à utiliser, la stratégie (par filière, par zone géographique...), etc.
- ✓ **Juridique** : pour travailler sur tous les aspects juridiques liés à l'utilisation d'une MLC
- ✓ **Finance** : pour travailler sur le partenariat bancaire à mettre en place pour constituer le fonds de garantie, et ultérieurement pour travailler sur les différentes possibilités de partenariat avec d'autres financeurs potentiels
- ✓ **Recherche et Développement** : pour suivre et anticiper les possibilités de développement « techniques » des MLC. Dans un premier temps le travail consistera à préparer la mise en place d'une monnaie numérique en complément de la monnaie papier
- ✓ **Richesse Humaine** : pour travailler sur l'humain au sein de l'association (qualité des relations humaines au sein de l'association, « règles » de fonctionnement à l'intérieur des groupes, facilitation/appui sur la prise de décision par consentement, etc.)
- ✓ **Vie du réseau** : pour travailler sur l'accueil des nouveaux adhérent-es (particuliers et professionnel-les) et les modalités de sortie
- ✓ **Événementiel** : pour travailler sur les événements organisés par l'association ou ceux auxquels l'association participe

Un grand chantier s'ouvre désormais à nous. Nous espérons que cette année 2017 sera riche en échanges avec vous et avec participation de toutes celles et ceux qui veulent s'investir, dans ce projet ambitieux mais ô combien motivant. Et ce, afin de pouvoir répondre : Une monnaie locale pour chez nous, cap ou pas cap ? Cap !

Les co-président-es :

Phanmaly RAJAVONG

Olivier TOURVIELLE de LABROUHE

# **Association Poivre MLC**

## **RAPPORT D'ACTIVITES pour l'année 2016**

Assemblée générale du 19 janvier 2017.

Cette année a été consacrée à un travail d'étude de faisabilité du lancement de la monnaie locale sur notre territoire. Il s'agit donc essentiel de travail interne avec tout de même quelques temps de présentation au public. Voici les activités qui ont été menées cette année.

### **Les temps forts :**

- Création de l'association : 26 octobre 2015
- Dépôt du dossier pour l'appel à projets ESS : décembre 2015
- Présentation du projet au jury de l'AAP ESS : 24 février 2016
- Présence au Festi Fastoche et présentation du projet : 21-22 mai 2016
- Présence à la Faites de la Solidarité de Ma Campagne : 11 juin 2016
- Remise du prix de l'AAP ESS : 8 juillet 2016
- Présentation du projet aux élus du Grand Angoulême : 16 novembre 2016
- Participation au rassemblement des monnaies locales complémentaires du Grand Ouest : 19-20 novembre 2016

### **Réunions de travail et thématiques :**

- Depuis octobre 2015, de nombreuses réunions de bureau pour :
  - définir et argumenter les orientations quant au fonctionnement de la future monnaie locale. Ce travail a permis d'élaborer :
    - Les documents juridiques de l'association
    - Une présentation du projet et des premiers outils de présentation
    - Une charte des valeurs
    - Un site internet
    - Une page Facebook
    - Le choix de ne pas appliquer de fonte de la monnaie au démarrage
    - Le choix de démarrer avec une monnaie papier
    - Le choix de ne pas constituer les collèges par catégories de parties prenantes, mais en thématiques de groupe de travail
  - réfléchir sur les argumentaires à destination des citoyen-nes et à destination des professionnel-les,
  - ainsi que sur les bases de la démarche responsable à laquelle s'engageront les professionnel-les qui utiliseront la MLC

### **Réunions de travail et thématiques :**

- Depuis septembre 2016, des réunions plus ouvertes ont été organisées en élargissant à des particuliers intéressé-es ainsi qu'à des professionnel-les (environ 2 par mois). Ce travail a pour objectifs :
  - d'élargir le cercle des adhérent-es et sympathisant-es
  - de commencer à échanger avec les professionnel-les sur les freins et atouts d'une MLC sur notre territoire

- d'identifier des thématiques de travail, qui reflèteront l'organisation de l'association par la suite (groupes de travail)

**Partenariats :**

- Deux partenariats sont en cours avec des prestataires externes :
  - Sur la démarche participative, un travail a été démarré dès décembre 2015 avec l'association *Triangles* pour un appui technique
  - Sur la communication, un travail est en cours avec l'agence *Maïa* pour préparer le lancement de la MLC en novembre 2017 ainsi que tout le plan de communication en amont

**Réalisations :**

- Création d'un site internet : <http://poivre-mlc.fr>
- Création d'une page Facebook : <https://www.facebook.com/monnaielocaleangouleme/>
- Création d'un dépliant de présentation du projet

# Association Poivre MLC

## RAPPORT FINANCIER pour l'année 2016

Assemblée générale du 19 janvier 2017.

### Introduction :

A la fin de l'année 2015, l'association Poivre-MLC vivait une étape importante du lancement de son projet, puisque lui était attribuée, à l'issue d'un appel à projets du Grand Angoulême, une subvention de 6.000 euros, lui permettant d'envisager plus solidement la réalisation des premières actions de son activité.

L'année 2016 est donc la 1ère année de « l'existence financière concrète » de l'association, marquée principalement par l'octroi de cette aide publique, et par des charges exceptionnellement basses, compte-tenu premièrement du fait que cette aide a été versé partiellement à la mi-année, et deuxièmement que les actions engagées à partir de ce moment ne commenceront à coûter qu'au début de l'année 2017 en cours, notamment les frais liés à la communication autour du projet.

### Compte de résultat pour l'exercice 2016

<u>Produits</u>	2016
Ventes de produits et accessoires	
Prestations de services	
Subventions*	6 000,00
Cotisations**	53,50
Collectes, dons	
Autres produits	
Total	6 053,50

#### \*Subventions

L'association a reçu le versement de cette somme sur son compte bancaire en deux temps :

- en date du 15 juin 2016, la somme de 4 200 euros
- en date du 5 décembre 2016, la somme de 1 800 euros

#### \*\*Cotisations

Le montant total des cotisations, dont le montant unitaire pour 2016 a été fixé à prix libre et conscient, correspond à un nombre de membres égal à 13

<u>Charges</u>	2016
Achats de marchandises	
Autres achats et charges externes*	50,00
Impôts, taxes et versements assimilés	19,50
Dotations aux amortissements	
Dotations aux provisions	
Autres charges**	387,32
Total	456,82

\*Autres achats et charges externes

Correspond aux frais de participation au « Rassemblement des MLC du Grand Ouest », événement de partage autour des monnaies locales ayant eu lieu en Bretagne au mois de novembre et auquel a participé le bureau de l'association

#### **\*\*Autres charges**

Correspond aux remboursements des frais avancés par les membres du bureau pour les actions de l'association, qu'il s'agisse des frais de constitution de l'association, d'achats de supports de communication (affiches, flyers, à l'occasion du Festi Fastoche ou de la projection du film « Demain » à Rouillac par exemple), ou des frais de déplacement pour se rendre au « Rassemblement des MLC du Grand Ouest ».

#### **Conclusion**

L'année 2016 doit être considérée comme une année « à part » au niveau de la vie économique de l'association, et pour plusieurs raisons.

D'abord parce que, comme dans toute aventure associative à ses débuts, l'implication bénévole des membres n'est pas intégralement chiffrée. Ceux-ci ont notamment assumé à leur charge des frais variés tels que la mise en place et l'hébergement du site Internet, ou encore les frais de déplacement pour les réunions de bureau. À l'avenir, et afin de garder intact la motivation des troupes, l'association veillera à ce que les charges financières assumées individuellement par chacun-e soient limitées ou, dans la mesure de ses possibilités, indemnisées.

D'autre part, l'association a bénéficié d'une dotation du Grand Angoulême qui ne devrait pas se reproduire en 2017.

Enfin et surtout, tout simplement parce que la monnaie n'est ni créée ni en circulation en 2016. Il est donc à prévoir une hausse sensible des charges relatives aux actions de communication, le lancement de la monnaie étant programmé pour le mois de novembre 2017. Ces charges regrouperont par exemple les frais de création graphique des billets, ceux d'impression, et ceux liés à la publicité autour du projet (campagne citoyenne pour le choix du nom de la monnaie, lancement de la monnaie, etc.).

Compte tenu de ces 2 facteurs (pas de subvention prévisible + hausse des charges ), l'association espère compter sur une augmentation du nombre de ses membres et donc sur une hausse de ses produits relatifs aux cotisations, ce qui coïncide parfaitement avec la mise en circulation prochaine de la monnaie et donc l'adhésion à l'association des futurs utilisateurs et prestataires.

Au vu de la charge de travail à venir, il est envisagé pour 2017 le recours à des compétences externes, notamment via un service civique dont les missions restent à définir.

L'association a aussi pensé à lancer une campagne de financement participatif pour la prise en charge partielle des frais de lancement de la monnaie.

D'autres pistes de financement accessible seront accueillies avec bienvenue lors de cette Assemblée Générale !